La situation dans le Nord
ET DANS LE PAS-DE-CALAIS
La grève des mineurs touche à sa fin

Les Compagnies, on le sait, ne veulent pas discuter avec le Syndicat; elles veulent n'avoir affaire qu'à leurs ouvriers de chaque société.

La grève s'émiettera ainsi par petits morceaux; chaque jour la reprise du travail s'accentue. Des membres du Syndicat préfèrent encore cette solution. L'unité du Syndicat, disent-ils, ne sera pas brisée, mais on évitera désormais les grèves générales. Lorsque, dans une Compagnie, les ouvriers ne seront pas contents, ils se mettront en grève seuls et leurs camarades des autres Compagnies les aideront. Voilà la tactique adoptée pour les futurs conflits.

On espère que le travail reprendra peu à peu cette semaine et complètement après les élections de dimanche.

Après sept semaines de grève

Dimanche a eu lieu à la sous-préfecture de Douai, une entrevue entre les directeurs des mines d'Aniche, de l'Escarpelle, de Flines, et les délégués ouvriers. A l'unanimité, l'accord a été conclu sur les bases suivantes:

1° La prime de 10 °/o payée avant la grève est portée à 20 °/o;

2° Les représentants des Syndicats sont autorisés à constater le taux des salaires sur le registre des Compagnies;

3° Il n'y aura pas de renvois pour faits de grève, sauf ceux d'ouvriers condamnés par les tribunaux.

La Compagnie de Flines, comme celle de l'Escarpelle, a, en outre, consenti à la double fiche de paye.

Ce matin, les 10 000 mineurs du bassin de Douai, en grève depuis sept semaines, ont repris le travail, sans même songer à chômer le 1er mai.

Les troupes de Valenciennes

Les généraux Guinot, commandant les troupes détachées aux grèves dans le secteur de Denain, et de Lastour, commandant la cavalerie, ont passé, sur la place Gambetta, à Denain, la revue des détachements en réserve des 1er, 43e, 132e, 133e et 151e de ligne et des escadrons du 12e cuirassiers et du 27e dragons.

Plusieurs décorations ont été remises. La foule nombreuse qui assistait à cette imposante cérémonie a applaudi lorsque les généraux ont donné l'accolade aux décorés.

Les habitants du quartier avaient arboré le drapeau tricolore.

Le feu se rallume à Courrières

Le feu s'est rallumé dans la veine Joséphine et il s'est communiqué à la veine Sainte-Barbe. On ne peut plus, ni par Billy-Montigny, ni par Sallaumines, arriver jusqu'au puits de Méricourt, toujours obstrué, et il devient donc impossible de rechercher les cadavres, amoncelés à Méricourt. D'autre part, des bouffées de gaz circulent dans les galeries et des éboulements se produisent. L'un d'eux a blessé un ouvrier nommé Bouart. Les sauveteurs employés à combattre le feu se demandent avec angoisse si on pourra jamais le maîtriser. Les ingénieurs songent à établir à nouveau des serrements pour isoler cet incendie.

Une nouvelle explosion est toujours à craindre.

A Nœux-les-Mines

M. Cadot a prononcé à Hersin, devant 1 100 personnes, un discours dans lequel il a invité ses électeurs à soutenir leur résistance aussi longtemps qu'ils n'auront pas obtenu satisfaction.

Son discours a été accueilli aux cris de « Vive la grève! »

A Montigny-en-Gohelle

Une réunion publique a été tenue à Montigny-en-Gohelle ... [illegible] révoqué a encouragé les grévistes à la résistance.

LES GRÈVES

Villerupt (Meurthe-et-Moselle). — La grève vient d'éclater aux usines de Micheville, à Villerupt. L'effectif des ouvriers est de 3 000. Ils ont tous quitté le travail, sous le prétexte que les revendications formulées ne sont pas acceptées, quoique la direction ait remis sa décision à mardi matin.

Varède et les autres agitateurs sont sur les lieux.

Des coups de revolver ont été tirés dans la nuit de samedi contre les contremaîtres de l'usine, heureusement sans atteindre personne.

La pluie tombe et disperse les manifestants, au milieu desquels flotte le drapeau rouge. Les gendarmes assurent l'ordre aux abords des usines, empêchant la rentrée des perturbateurs.

Dives-sur-Mer (Calvados). — La grève n'a plus aucune chance de réussir. Aussi les derniers ouvriers restant en grève vont-ils essayer de frapper un grand coup.

Tous les chemins conduisant à Dives seront gardés par des groupes de grévistes qui empêcheront les travailleurs de se rendre à l'usine.

D'un autre côté, beaucoup d'ouvriers même syndiqués ayant assez de la grève vont rentrer au travail.

Lorient. — La situation ne s'est pas modifiée. Tous les ouvriers chôment.

Les juges de paix, qui avaient prolongé jusqu'à dimanche le délai accordé aux patrons pour faire connaître leurs réponses, ont fait savoir que ceux-ci refusent d'entrer en pourparlers.

Marseille. — La grève des garçons limonadiers est terminée. Dans une nouvelle réunion tenue à la Bourse du travail, la Commission de la grève a annoncé que tous les patrons, sauf deux hôteliers, avaient accepté les conditions des grévistes.

La fin de la grève a été alors votée par acclamation.

La plupart des cafés de la Cannebière ont rouvert.

Toulon. — Dimanche soir, de nouveau, la ville s'est plongée dans l'obscurité, ... [illegible]

Dès la tombée de la nuit, les contre-torpilleurs de la Méditerranée sont venus s'embosser le long des quais, et ils ont fouillé, avec leurs projecteurs, les rues montant vers la haute ville qui étaient ainsi éclairées féeriquement.

On a constaté de nouveaux dégâts. Les becs de gaz des faubourgs éloignés sont brisés.

On craint qu'à la faveur de l'obscurité les malfaiteurs, déjà très audacieux, ne se livrent à de nouveaux exploits.

A l'attitude provocante des Syndicats rouges, le Syndicat indépendant des travailleurs du port oppose quelques conseils pleins de courage et de bon sens.

Dans une affiche qu'il vient de faire apposer, il engage les ouvriers à ne pas se laisser intimider par les meneurs et, par leur résistance, à faire respecter la liberté individuelle menacée par la force brutale.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

L'EXTRADITION DE STEPHANY

Le tribunal fédéral s'est prononcé sur la demande d'extradition faite par le gouvernement allemand aux autorités suisses, relativement à l'ancien commissaire de police allemand Stephany, réfugié en Suisse et arrêté à Zurich.

Le tribunal, après avoir écarté le recours formé par M. Stephany contre la demande d'extradition, a adopté par 6 voix contre 5 les conclusions du juge rapporteur, M. Reichel, ainsi conçues:

« L'extradition est accordée à l'empire allemand pour délit de détournement de documents publics commis par un fonctionnaire. »

La demande subsidiaire pour abus de confiance est écartée.

Les documents saisis au domicile de M. Stephany, à Zurich, seront remis aux autorités allemandes.

LES CATHOLIQUES FLAMANDS

La Ligue des paysans flamands (*Boerenbond*) a fêté, dimanche, à Louvain (Belgique), son président, le député catholique Helleputte, et son vice-président, M. Schollaert, président de la Chambre belge. Plus de 6 000 manifestants ont parcouru la ville. Puissante et merveilleuse organisation sociale, le *Boerenbond*, fondé en 1890, compte 25 000 paysans chrétiens et constitue l'un des corps les plus puissants de l'armée catholique belge.

A SAN FRANCISCO

L'inspection des sous-sols des banques a révélé qu'elles sont intactes et qu'elles renferment une somme de 31 millions de dollars, ce qui fait, avec les 18 millions dus aux banques de San-Francisco, 49 millions de dollars immédiatement disponibles. Avec les valeurs convertissables à bref délai, on arrive au total de 100 millions de dollars.

PETITES DÉPÊCHES

— Le prince Albert, héritier du trône, représentera la Belgique au mariage du roi d'Espagne.

— Un fonctionnaire espagnol, porteur du contrat de mariage du roi Alphonse, a quitté Madrid pour l'île de Wight.

— Le Cabinet Pachitch n'est pas encore constitué parce que tous les officiers à qui le portefeuille de la Guerre a été offert l'ont refusé.

— Un navire anglais croise sur les côtes de Syrie, tandis que la Turquie envoie des renforts et de l'artillerie en Palestine.

— Premiers résultats des élections en Hongrie: 85 élus: 80 membres du parti Kossuth, 4 constitutionnels, 1 démocrate.

— On estime à Lisbonne que les élections donneront pour résultat 110 ministériels et 48 membres de l'opposition.

— Le roi Edouard et la reine Alexandra partent ce soir de Naples pour l'Angleterre via Modane.

— On mande de Constantinople que le chambellan du sultan Ismet bey vient de mourir après une courte maladie.

— De Tanger, plusieurs gouverneurs de provinces, partisans du vice-roi de Marrakesh, auraient ourdi un complot contre le sultan.

LE NAUFRAGE DU NAVIRE-ÉCOLE BELGE

Le retour des naufragés — 33 noyés — Le drame — Héroïsme de l'aumônier

De notre correspondant:

Le quatre mâts français *Dunkerque* est arrivé samedi après-midi à Cuxhaven, ayant à bord les 26 survivants du *Comte-de-Smet-de-Naeyer*, et l'on connaît enfin les terribles péripéties du drame de mer qui a englouti 33 officiers, cadets et matelots belges.

Dès le mercredi 18 avril, le navire-école donnait fortement de la bande. Dans la soirée, on s'aperçut que les cales se remplissaient d'eau. Par quelle cause? Jusqu'à présent on l'ignore. La mer était grosse et le navire fatiguait beaucoup. On mit aussitôt les pompes en activité, mais la pompe à bras cassa et la pompe à vapeur dut s'arrêter bientôt par suite d'un accident, mal défini jusqu'ici. Tout était perdu.

Le navire, alors à 300 milles au large d'Ouessant, commençait à sombrer.

L'aumônier, M. l'abbé Cuypers, admirable de courage et de sang-froid, confessait pendant tout ce drame cadets et matelots, et quand l'heure suprême eut sonné, il leva le bras pour donner à tous l'absolution. Il disparut dans le gouffre avec le commandant qui était resté, héroïque, au banc de quart. 18 cadets, 3 officiers et 6 matelots furent noyés avec eux.

Les 26 survivants prirent tous place dans une chaloupe, conduite par le lieutenant Wenmackers. Ils n'avaient emporté que trois livres de chocolat et un barillet d'eau douce: ce ne fut qu'à 7 heures du soir qu'ils aperçurent le *Dunkerque*, à bord duquel ils reçurent l'accueil le plus hospitalier.

Le capitaine du *Dunkerque* recevra la croix de chevalier de l'Ordre de Léopold et les matelots la croix civique.

On dit qu'un monument sera élevé à la mémoire de ces braves. L.

LES TROUBLES A LA FRONTIÈRE TUNISIENNE

Des colonnes d'infanterie et de cavalerie exécutent des reconnaissances dans la région de Thala où l'agitation a disparu. Une dizaine d'indigènes, accusés de complicité à la révolte, ont été arrêtés. Cinq indigènes blessés lors des attaques de Thala, ont été conduits à Tunis pour être hospitalisés.

On n'a aucune nouvelle du colon ... [illegible] ... par les révoltés.

Croquis d'HENRIOT

Loyal candidat promenant sa profession de foi, et s'économisant ainsi des frais nombreux d'affichage.

M. Salle, dont le père et la mère ont été assassinés, est retourné dans sa ferme pour procéder aux obsèques. Leurs restes seront probablement ramenés à Kairouan où la population leur fera une manifestation.

ENTRE ISRAÉLITES ET MUSULMANS

En Tunisie, quelques bagarres ont eu lieu dimanche soir, dans le quartier de Lahara, habité par des israélites indigènes, entre ces derniers et des musulmans.

Une trentaine de personnes, la plupart de tout jeunes gens, ont été arrêtées.

Il y a quelques jours déjà une légère rixe s'était produite dans laquelle plusieurs tirailleurs avaient été maltraités par des israélites.

Il n'y a aucune corrélation entre ces faits et les événements de Thala.

SERGENT TUÉ PAR UN SOLDAT

Nous avons raconté les circonstances dans lesquelles le sergent Barbieux a été tué à Wagnies (Nord), par le soldat Legrand, auquel il avait infligé quatre jours de consigne.

La balle, après avoir pénétré sous l'œil, ressortit derrière la tête, en brisant l'extrémité du fusil que le sergent portait à la bretelle.

Le sergent Barbieux, du 84e de ligne, très bien noté, suivait les cours préparatoires à l'École de Saint-Maixent.

La mère et le frère de la victime ont réclamé le corps du malheureux sergent, dont les obsèques ont lieu aujourd'hui.

SOLDAT ASSASSINÉ

La Sûreté de Toulon a arrêté deux jeunes apaches, Agostini et Thaon, repris de justice dangereux, désignés par un certain nombre de témoins comme les meurtriers de l'infortuné brigadier Charles Hory, de l'artillerie coloniale, né à Valentigny (Doubs), tué d'un coup de couteau dans la nuit du 27 avril.

Les obsèques de la victime ont lieu aujourd'hui.

LE CADAVRE D'UN SOLDAT

On a découvert, dans les carrières de Rebias (Charente) le cadavre d'un soldat du 188e de ligne. On croit à un crime, en raison de la position dans laquelle le cadavre a été trouvé. Les autorités militaires ont été prévenues.

TREMBLEMENT DE TERRE

Hier et aujourd'hui, on a observé à Schemberg, à Brambach et dans d'autres localités du Vogtland situées près de la frontière allemande quatre secousses sismiques d'une intensité croissante. Il n'y a pas eu de dégâts. Toutefois la population est inquiète.

LE MAUVAIS TEMPS

Châtellerault. — Dimanche après-midi, la grêle est tombée en abondance pendant plus d'une heure.

De la grosseur d'une forte noisette elle a été suivie de plusieurs forts coups de tonnerre, auxquels est venue s'ajouter une pluie très froide.

Oyonnax. — La neige tombe à gros flocons depuis hier matin. Tout le massif du Jura est de nouveau recouvert de neige.

COURRIER MILITAIRE

St. Vaz ... — 1° Les hommes des équipages de la flotte sont des apprentis marins, des marins ou des spécialistes (torpilleurs, mécaniciens, ouvriers, calfats, etc...). — 2° Un jeune homme peut, en le demandant par écrit au commandant de recrutement, au Conseil de révision, être affecté aux équipages de la flotte. — 3° Un marin à terre peut toujours accomplir ses devoirs religieux. Quand il est embarqué, c'est parfois plus difficile, surtout depuis le passage de M. Pelletan au ministère de la Marine.

Classe 1906. E. L. — Oui, un jeune homme ajourné au Conseil de révision peut, jusqu'au 15 septembre prochain, essayer de s'engager. Qu'il se présente à cet effet, du 1er au 15 juillet, muni de son acte de naissance et de son certificat de bonne vie et mœurs au bureau de recrutement où, après lui avoir fait subir la visite médicale, on le guidera pour les autres formalités à remplir.

O. D. 1336. — 1° Quand on n'a pas accompli, pour une raison quelconque, ses trois années de service, sous l'ancienne loi, on doit la taxe militaire. — 2° On la paye pendant trois ans, dès le 1er janvier qui suit la libération. Pour plus amples détails, se renseigner auprès du percepteur.

E. de ... — L'article 33 de la nouvelle loi militaire prescrit que « les pères de six enfants vivants passent de droit dans la réserve de l'armée territoriale ». Il ne leur est pas fait d'autre faveur, mais il va sans dire que, s'ils sont indigents et soutiens indispensables de famille, ils ont le droit de demander à être dispensés de tout appel qui pourrait leur être prescrit. — En réalité, ayant 40 ans d'âge, vous n'avez plus aucune obligation militaire à remplir en temps de paix.

Georges M., Kerdelouse-en-Bignac. — Quand un inscrit a un frère servant comme appelé, il peut demander, par la gendarmerie, au commandement de recrutement, à n'être incorporé, pour ses deux ans, qu'après le retour au foyer, de son aîné. — La question du service à accomplir par deux frères qui appartiennent l'un à la classe 1902, l'autre à la classe 1905, sera réglée sûrement par le ministre. On ne leur fera pas accomplir cinq années à eux deux. Ce serait une iniquité.

Un abonné de la « Croix » Nord C. D. — Le soldat de la classe 1903, marié avant son service militaire et père d'un enfant, doit faire, par la voie hiérarchique, à son colonel une demande pour être renvoyé dans ses foyers. — Qu'il expose sa situation à son capitaine. Celui-ci se fera un devoir de le renseigner pour la demande et les pièces à produire.

M. à E. (Auxerre). — 1° Pour connaître l'examen à subir en vue du devancement d'appel, il faut se procurer chez Chapelot, 30, rue Dauphine, Paris, l'instruction du 17 août 1904. — 2° On choisit son *arme*, mais non pas son régiment. Celui-ci est désigné au postulant par le recrutement. L'arme la plus agréable dépend des aptitudes de chacun. Le bon marcheur prend l'infanterie; le cavalier, l'artillerie ou la cavalerie; le conducteur de voiture, le train, etc. — 3° Celui qui devancera l'appel en octobre prochain, s'engagera pour trois ans, dès 18 ans, s'il le veut, et n'en fera que deux. Qu'il lise attentivement l'article 50 de la *nouvelle loi*, pour bien connaître les conditions qu'on exige de lui. — 4° Ces conditions seront très probablement les mêmes l'an prochain.

La Bresse (Vosges). — *Honneur aux coloniaux!* — Ayant fait trois ans, *jour pour jour*, et pris part à l'expédition de Chine, un réserviste est dispensé de droit de la première période de 28 jours ou de la deuxième (s'il a accompli la première).

Imprimerie Saint-Hilaire. — Celui qui ayant été condamné par contumace à une peine militaire a déserté à l'étranger, doit se rendre à la brigade de gendarmerie la plus proche, pour être traduit en Conseil de guerre. Il sera dirigé, par les soins de l'autorité militaire, sur la région où il doit passer en Conseil. — S'il est proche d'une ville où se trouve un officier de gendarmerie, il peut faire sa déclaration à cet officier et se constituer prisonnier entre ses mains.

G. S. L., en Champagne (Ardennes). — Pour avoir un ouvrier militaire (qui n'est pas votre parent), en vue de la moisson, adressez sur papier timbré, dès maintenant, par le canal du maire et du préfet, une demande au colonel du régiment. Celui-ci vous donnera satisfaction dans la mesure du possible.

A. M., 4 V. — 1° Pour devancer l'appel, il faut se présenter du 1er au 15 juillet au commandant de recrutement. Mais le droit de devancement, tel qu'il est prescrit par l'article 10 de la nouvelle loi, n'existe plus pour celui qui a passé le Conseil de révision.

T., surveillant, ... — Celui qui a deux dispenses de l'ancienne loi (art. 21 et art. 23) doit renoncer, par écrit, entre les mains du commandant de recrutement, à celle de l'article 23 et choisir l'article 21 pour ne faire que deux fois 28 jours. Dans l'état actuel des choses, mieux vaut choisir la dispense (art. 21) qui est acquise une fois pour toutes.

Le recrutement peut maintenir à un réserviste son affectation dans une section d'infirmiers, bien qu'il soit simplement dispensé article 21.

Répondu directement. — E. D., 7, rue d'A., Lille. — J. B. R., à Mousse. — J. P., à C. (Pyrénées-Orientales). — M. A., 44e, Lons-le-Saunier. — R. B., La Mainborgère. — J. R., 9, rue de la P., Versailles. — A. P., 115e, Mamers. — L., Plougastel. — H. F., Forgevieille. — L. G. D., St-J. d'A. — L. B., 22e colonial, Paris. — M., 90, rue d'A., Paris. — D., rue des M., à C. (Nord). — M. J. C., école N.-D., à Boulogne. — G. M., à Lassigny. — G. A. et U., à C., par N. — F. M., chez R. T., Senlis. — C. A., Pittsburg. — J. H., 145e, Maubeuge. — Ch. S., 18, place de H., à M. — L. P., Saulx.

L. R.

Chasse aux Nouvelles

PARIS

Deux antimilitaristes. — Le Flech, 29 ans, demeurant 29, rue Guisarde, invitait hier, devant la caserne du Château-d'Eau, des *soldats* à la désobéissance à leurs chefs.

Le Flech a été arrêté par un agent en bourgeois et envoyé au Dépôt.

A 8 heures du soir, devant la même caserne, Justin Ledru, 25 ans, a été arrêté pour insultes au caporal de garde.

Deux anarchistes. — Le service des recherches a arrêté hier deux anarchistes militants, Siegfried Nacht et Pedro Nollena.

Ces deux individus qui ont contrevenu à un arrêté d'expulsion vont être reconduits à la frontière.

DÉPARTEMENTS

Rhône. — Tramway renversé par une locomotive. — Un terrible accident s'est produit au passage à niveau de la route de Genas. Le tramway électrique de Montchat se dirigeait sur Lyon et le wattman ne put arrêter sa voiture entraînée soit par la déclivité du terrain, soit par le patinage des roues. La barrière était fermée: elle fut renversée par le choc du tramway et la machine du train de l'Est se dirigeant sur Lyon prit le tramway en écharpe et l'entraîna à plus de 40 mètres. Machine et tender déraillèrent. Le wattman Moriot fut projeté hors de sa voiture et écrasé par les roues des wagons.

Les quinze blessés ont été transportés chez des habitants, où ils ont reçu les premiers soins.

Saône-et-Loire. — Bombe devant une église. — On nous écrit du Creusot:

Une boîte à conserve en fer-blanc, du poids d'un kilo environ, fortement liée en tous sens de fil de fer, ayant à sa partie milieu une mèche éteinte longue de 0m,10 et ayant les aspects d'une bombe, a été déposée près de la porte principale de l'église Saint-Laurent du Creusot par un individu jusqu'ici inconnu.

C'est vers 5 heures du matin que le sacristain de la paroisse, venant sonner l'Angelus, fit la découverte de l'objet suspect qui fut aussitôt porté au commissariat de police.

Bien que cette affaire paraisse être l'œuvre d'un fumiste, la police et la gendarmerie ont ouvert une enquête en attendant les instructions du Parquet d'Autun prévenu télégraphiquement.

Ardennes. — Accidents mortels. — De notre correspondant:

A Gomont, un bloc de grès de 300 kilos environ se détacha du haut d'une carrière et tomba sur M. Linguet, 57 ans, cultivateur, et M. Tellier, boulanger, 35 ans, tous deux demeurant à Gomont. M. Tellier put se dégager, mais M. Linguet avait été tué net; il laisse une veuve de 26 ans.

A l'usine de M. Demangel, à Charleville, l'ouvrier Serget fut frappé au creux de l'estomac par un ressort de martinet qui venait de se rompre; il fut tué sur le coup.

FAITS DIVERS DE PARTOUT

— Un chemineau passant à La Croix Meance-en-Louvigné (Ille-et-Vilaine) demanda au fermier Perrel un morceau de pain qui lui fut refusé. Il saisit son couteau et en frappa à la gorge le fermier qui tomba mort. Le meurtrier a été arrêté.

— Par suite d'un affaissement progressif du sol, toutes les maisons d'un quartier de Cransac, dans l'Aveyron, s'écroulent. Ces éboulements inquiètent gravement les Compagnies minières.

— Blancard, 14 ans, sonnait la cloche de l'église de Saint-Haon (Haute-Loire), quand il fut enlevé par la corde, qu'il avait enroulée autour de son poignet. La cloche, revenant en arrière arrêta le malheureux enfant, qui fut serré entre le joug et le mur, et il fut tué.

— On a découvert sur les bords de l'Arve cor nune de Coulonges-sous-Salève (Haute-Savoie) le cadavre en décomposition d'un nommé Bermond, originaire d'Arthaz.

— A Balatayud (province de Saragosse), une maison s'est effondrée, tuant trois enfants dans sa chute.

— Le remorqueur *Maris* se trouvant dans le port de Termonde, a coulé à pic pendant la nuit. M. Van Harcke a péri avec le bateau.

La Villette du lundi 30 avril

ESPÈCES	QUANTITÉS amenées	QUANTITÉS vendues	Poids moyen	Viande nette 1re	Viande nette 2e	Viande nette 3e	Poids vif 1re	Poids vif 2e	Poids vif 3e
Bœufs	3 301	2 941	375	1 44	1 30	1 15	80	71	58
Vaches	952	738	250	1 40	1 25	1 ..	84	69	50
Taureaux	409	330	400	1 15	1 05	90	69	57	48
Veaux	1 672	1 409	80	2 10	1 90	1 60	1 25	1 05	80
Moutons	17 779	16 000	22	2 10	1 90	1 60	1 05	90	80
Porcs	3 965	3 965	85	1 62	1 56	1 50	1 18	1 09	1 03

Peaux de moutons rases: 1,25-1,75
— demi-laine: 2-3

BOURSE DE COMMERCE DE PARIS
Paris, le 30 avril
CÉRÉALES

	AVOINES Ouv.	AVOINES Clôt.	SEIGLES Ouv.	SEIGLES Clôt.	BLÉ Ouv.	BLÉ Clôt.	FARINES Ouv.	FARINES Clôt.
Courant	20,35	20,25	15..	15..	22,75	22,65	30,85	30,80
Prochain	20,40	20,45	15,50	15,50	22,80	22,35	30,30	30,50
Mai-juin	20,40	20,45	15,50	15,50	22,80	22,80	30,50	30,50
4 de mai	19,85	19,90	15,75	15,75	22,60	22,55	30,60	30,60
Juillet-août	19,20	19,20	15,75	15,75	22,30	22,30	30,70	30,65
4 derniers	17,35	17,20	15,50	15,35	22,10	22,40	29,65	29,50
Tendance	calme	calme	calme	calme	calme	calme	calme	calme
Circulation veille								
Circulation jour								

Farines de consomm. 100: 51-51,50; 1res marques: 54.

Le Mois Littéraire et Pittoresque — Revue illustrée de la famille, ... sur papier de luxe, paraissant le ... de chaque mois. Abonnement d'un an: France et Algérie, 12 fr. ...

LE ROI DES DENTIFRICES
Le Dentol (eau, pâte et poudre) est un dentifrice à la fois souverainement antiseptique et doué du parfum le plus agréable.
Créé d'après les travaux de Pasteur, il détruit tous les mauvais microbes de la bouche; il empêche aussi et guérit sûrement la carie des dents, les inflammations des gencives et les maux de gorge. En peu de jours, il donne aux dents une blancheur éclatante et détruit le tartre. Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicieuse et persistante.
Mis pur sur du coton, il calme instantanément les rages de dents les plus violentes.
Le Dentol se trouve chez MM. les coiffeurs-parfumeurs et dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie. Dépôt général: 19, rue Jacob, Paris. Prix du Dentol: flacon petit modèle, 1 fr. 25; moyen modèle, 2 francs. Pâte Dentol: petit modèle, 1 fr. 25.

OUATE THERMOGÈNE
Remède souverain, facile et propre, contre les Douleurs, Maux de reins, Points de côté, Bronchites et Maux de gorge. Son mode d'emploi est des plus simples: il suffit de déplier la feuille d'ouate et de l'appliquer sur la partie douloureuse en ayant soin qu'elle adhère bien à la peau. Si l'on veut une révulsion immédiate et plus énergique, on l'aspergera de vinaigre ou d'eau tiède. — Toutes pharmacies: 1 fr. 50.

Neurasthénie
A la suite de surmenage, de fatigues, d'émotions vives, de chagrins ou de maladies telle que la grippe, vous êtes devenu neurasthénique. Votre mémoire et votre volonté sont affaiblies; votre caractère a changé, vous êtes triste, préoccupé, découragé. Le plus petit effort vous fatigue; vous dormez mal; vous avez des maux de tête et de reins, des cauchemars, des vertiges. Vous avez des troubles de la vue, du goût ou de l'odorat, des bourdonnements, des tintements ou des sifflements d'oreilles. Vous avez des douleurs intercostales, articulaires et névralgiques. Vous avez des troubles nerveux pouvant aller jusqu'à la paralysie ou aux attaques convulsives. Vos organes génito urinaires fonctionnent mal. Vous avez des troubles de l'estomac, de l'intestin et du cœur, de l'entérite muco-membraneuse, des palpitations, etc.
Sachez que tout cela provient de l'affaiblissement et de la déchéance de vos cellules organiques, bases de la vie et qu'en rénovant ces cellules avec le ZIDAL, tous les troubles morbides dont vous souffrez disparaîtront. En effet, le Docteur Omnès, de la Faculté de Médecine de Paris, en découvrant le ZIDAL, ce remède héroïque qui réussit toujours, a trouvé le moyen de guérir, par milliers, les cas les plus désespérés.
« Ecrivez-lui donc, 11, rue Gay-Lussac, à Paris et vous recevrez gratuitement brochures et tous renseignements dont vous aurez besoin. Elixir ZIDAL, le flac. 4 f. 50; 3 fr. franco; les 6 fl. 25 fr.

DIABÈTE
LE PAIN DESVILLES ... C'est un réparateur merveilleux ... en aydant énergique, ce qui permet un régime moins sévère tout en faisant diminuer le sucre. Il est conseillé par les plus grands Médecins. La Boîte 12 pains ... Notice et catalogue des nouveaux produits antidiabétiques ... pour Diabétiques 24, r. Étienne-Marcel, Paris

POUR confectionner rapidement d'excellentes Sauces, corser un potage, relever le goût des légumes, préparer des mets excellents,
POUR faire enfin une cuisine exquise, employez le VÉRITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG
Pur Jus de Viande de Bœuf concentré

Réglisse pectorale L.-B. AU GOUDRON
... La boîte, 60 centimes, chez les Pharmaciens, ... Dépôt principal: ... à Bayonne.

VIN ... 48 ...

ACHETEZ VOS ... ALBARET
... fournisseur du Gd Séminaire et RECOMMANDÉE dans la « Semaine Religieuse » du Diocèse. ...

Pour ne jamais avoir de Maladies d'Estomac et du Foie, combattre le DIABÈTE et la GRAVELLE
Boire aux repas l'excellente Eau LARBAUD-S'YORRE
Refuser toutes Imitations. — Vente en bouteilles: Pharmacies. Gros: E. LARBAUD-S'-YORRE, à VICHY. ...

COQUELICOTS ... JOHN TAVERNIER ...

CORBIÈRES ... 16f

ASTHME Cigarettes ... Cigarettes ESPIC

LE LABOUREUR-REVUE — REVUE AGRICOLE TRIMESTRIELLE, DE 100 PAGES — ABONNEMENT D'UN AN: France et autres pays, 3 fr.; le numéro, 0 f. 75. — 5, RUE BAYARD, PARIS-VIIIe.

BOURSE DE PARIS	Précédente clôture	Dernier cours	VALEURS FRANÇ.	Précédente clôture	Dernier cours	VALEURS FRANÇ. & ÉTRANGÈRES	Précédente clôture	Dernier cours	VALEURS ÉTRANG.	Précédente clôture	Dernier cours	VALEURS ÉTRANG. & FRANÇ. (actions)	Précédente clôture	Dernier cours	VALEURS FRANÇ. (actions)	Précédente clôture	Dernier cours	VALEURS FRANÇ. (obligations)	Précédente clôture	Dernier cours	VALEURS EN BANQUE	Précédente clôture	Dernier cours
FONDS D'ÉTATS FRANÇ.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Ouest nouvelles	[illegible]	[illegible]	Egypte unifiée	[illegible]	[illegible]	VALEURS ÉTRANGÈRES	[illegible]	[illegible]	Midi actions jouissance	[illegible]	[illegible]	Gaz Central	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
3 % comptant	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Ouest algérien actions	[illegible]	[illegible]	— 3 1/2 Privilégiée	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Nord — jouissance	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Réunion obligations 3 %	[illegible]	[illegible]	— Domaniale	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	CHANGES SUR PARIS	[illegible]	[illegible]
Communales 2,60 % 1891	[illegible]	[illegible]	— obligations 3 %	[illegible]	[illegible]	Bulgare 5 % 1904	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Londres	[illegible]	[illegible]
Foncières 2,60 1879	[illegible]	[illegible]	— Nouvelles	[illegible]	[illegible]	Chine 5 % 1896	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Comm. 2,60 1899 libéré	[illegible]	[illegible]	— Grand Central	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Foncières 4 % 1883	[illegible]	[illegible]	Ouest actions	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Bons de 100 fr. 1887	[illegible]	[illegible]	Ouest obligations	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]